

Association « Les Amis du Père Marcel Joseph Godard »

Siège social : Chœurs de la Primatiale Saint Jean de Lyon
3, place Saint Jean
69005 LYON

Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2012 de 15h 15 à 16h 15.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association, sur vote unanime des personnes présentes ou représentées, est présidée par Dominique Moreau, avec comme secrétaire Marie-Josèphe Pieri.

Il est procédé à un décompte des personnes présentes et représentées.

Nombre de personnes présentes ayant signé la feuille d'émargement : 74

Nombre de personnes dûment représentées : 39

Soit un total de 113 Personnes

L'ordre du jour proposé est :

1/ Détermination du montant de la cotisation.

2/ Élection du Conseil d'Administration.

3/ Proposition et vote concernant « l'Association pour le rayonnement du patrimoine musical et humain du père Marcel Godard »

4/ Réflexions pour faire émerger des projets dans les semaines et mois à venir.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1/ Cotisation.

La cotisation est fixée à 20 euros par personne ; celle-ci sera de 30 € par couple si les deux sont inscrits.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité sauf une abstention.

Pour le bon fonctionnement de l'Association, le premier exercice commencera le 1^{er} mars 2012 pour se terminer le 31 août 2013.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité moins une voix qui est contre.

2/ Élection du Conseil d'Administration.

Douze membres de l'Association sont candidats au CA.

Jean-François DUCHAMP

Micky MAILLET

Pascale GABET-HENRI

Dominique MOREAU

Henri GOUTTE

Marie-Josèphe PIERI

Bénédicte LACROIX

Gérard TRACOL

Jean-Pierre LONGRE

Dominique TULIPE

Emmanuel MAGAT

Marie-Hélène SAINT-DIZIER

Le président de séance propose de faire un vote bloqué à bulletin secret « oui », ce qui veut dire oui pour les 12 noms » ou « non ».

La proposition est acceptée à l'unanimité moins une voix qui est contre.

Il est alors procédé au vote bulletins secrets pour les douze noms de la liste précédente :

Les 12 membres sont élus à l'unanimité moins deux voix contre.

Nous avons donc la composition du CA qui se réunira après l'Assemblée Générale.

3/ Nos rapports avec l'association « l'Association pour le rayonnement du patrimoine musical et humain du père Marcel Godard »

Le Père Godard avait chargé Laurent Grégoire, Yves Maillot, et sa famille de faire un répertoire de ses œuvres et de suivre leurs publications. Une Association est née « *l'Association pour le rayonnement du patrimoine musical et humain du père Marcel Godard* ». Le Père Dumas présent aujourd'hui parmi nous en est le vice-président. Le catalogue des œuvres du Père Godard sera-t-il réalisé un jour ? Nous aurions aimé faire une seule Association mais depuis cinq ans il n'y a pas eu de réponse de la part de Laurent Grégoire. Donc à la suite de rencontre avec le Père Dumas et avec la famille du Père Godard, il y a eu encouragement à créer notre propre association, qui se veut très largement ouverte, ce que démontre le nombre de personnes présentes ou représentées.

Après débat, délégation est donné au Conseil d'Administration de juger de l'opportunité ou pas de demander une adhésion à cette association en tant que personne morale et de proposer à cette association, en réciproque, une adhésion à notre association comme personne morale.

Proposition acceptée à l'unanimité.

4/ Quelques réflexions sur des actions jugées utiles dans les semaines ou mois à venir :

Regroupés par petits groupes de 4 à 6 adhérents, une liste de réflexion a pu être listée au bout d'un quart d'heure de travail.

Délégation est donnée à l'unanimité au Conseil d'Administration de faire les choix et les arbitrages pour déterminer les priorités et mettre en œuvre les actions choisies.

L'ordre du jour étant épuisé, et après un chant en l'honneur du Père Godard, le président lève la séance à 16h15 et remercie vivement les participants.

Le président de séance
Dominique Moreau

La secrétaire de séance
Marie-Josèphe Pieri

Le président de l'Association
Dominique Moreau